



ATTESTATION

Je soussigné, Adriano Ballarin, Maire, atteste sur l'honneur reconnaître que la commune de Crespières a subi les phénomènes naturels suivants : orages accompagnés de vents violents (la vitesse du vent a dépassé les 100 km/h en rafales), de pluie et de grêle (alerte orange émise par Météo-France), entre le samedi 27 juin 2026 à 22h et le dimanche 28 juin 2026 à 10h.

Ces phénomènes ont entraîné de nombreuses chutes d'arbres et de branches. À ce jour, la commune a recensé plus d'une centaine de propriétés privées, bâtiments de bonne construction, affectées par cet événement météorologique.

À Crespières, le 7 juillet 2026

Le Maire,

Adriano Ballarin

